



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gilbert MENUET	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
M. Jean-François DODET	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
M. Georges MAGLICA	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Nelly METGE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Rémi DELATTE	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Christian PARIS	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Compte administratif 2007 - Budget principal et budgets annexes

En opérations réelles, tous budgets confondus, hors reprise des résultats antérieurs et après élimination des doubles comptes, le compte administratif pour 2007 s'établit aux montants suivants :

- recettes de fonctionnement : 172,8 millions d'euros
- dépenses de fonctionnement : 149,8 millions d'euros
- dépenses d'investissement : 80,5 millions d'euros

- recettes d'investissement : 50 millions d'euros

Après prise en compte des résultats reportés et financement des reports, le résultat disponible est de 8,8 millions d'euros.

Les points majeurs du compte administratif pour 2007 sont les suivants :

- les dépenses d'équipement ont été particulièrement élevées en 2007 : 53,6 M€, contre 32,3 M€ en 2006, 39,6 M€ en 2005 et 22 M€ en 2004. En outre, le taux d'engagement des crédits d'équipement s'est élevé à 93,4%.

- au sein des dépenses d'équipement, **les subventions d'équipement versées sont le poste qui connaît la progression la plus forte** : 16,9 M€ en 2007 contre 4,7 M€ en 2006.

- **cette augmentation traduit en particulier la montée en charge des engagements financiers du Grand Dijon en matière de grandes infrastructures** : 2,8 M€ pour LINO, 5,3 M€ pour la Branche Est de la LGV Rhin-Rhône.

- **le premier secteur d'investissement en 2007 a été la collecte et le traitement des déchets**, avec la poursuite de la réalisation des grands équipements : construction du centre de tri (7,8 M€), du centre de traitement des DASRI (2,7 M€), du groupe turbo-alternateur (1M€), achat de véhicules au GNV pour la collecte (1,5 M€).

- **la voirie est le deuxième secteur d'investissement en 2007 avec 8,2 M€ de dépenses.** Ce montant comprend la participation pour la LINO, et intègre également le développement de la politique cyclable avec 2,9 M€ pour la création de pistes cyclables. En outre, 1,5 M€ ont été consacrés à la requalification de la voirie dans les zones d'activité communautaires.

- **les principales réalisations ont été les suivantes :**

■ **dépenses d'équipement direct :**

- construction du centre de tri : 7,8 M€
- acquisition de bus au GNV : 4,7 M€
- création de pistes cyclables : 2,9 M€
- construction du centre de traitement des DASRI : 2,7 M€
- piscine olympique : 1,9 M€
- réalisation du stade d'athlétisme : 1,9 M€
- requalification de la voirie dans les ZA communautaires : 1,5 M€
- achat de véhicules pour la collecte : 1,5 M€
- extension du crematorium : 1,2 M€
- construction du groupe turbo-alternateur : 1 M€.
- acquisition du système d'information des voyageurs : 850 K€
- réalisation de la Maison de l'Environnement : 0,7 M€

■ **subventions d'équipement versées :**

- financement de la LGV : 5,3 M€
- financement de la LINO : 2,8 M€
- habitat – participation aux déficits d'opération et délégation des aides à la pierre : 2 M€
- financement du centre TER de la SNCF : 1,5 M€
- convention ANRU : 882 K€
- participation à la requalification de la gare de Dijon Ville : 850 K€

- **l'équilibre de la section de fonctionnement a été bien maîtrisé** : hors éléments exceptionnels, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est de + 1,4% par rapport à 2006, celle des recettes

réelles de fonctionnement est de +3,9% :

- **les produits fiscaux ont connu une évolution dynamique malgré la faible évolution des taux** : le produit de taxe professionnelle a progressé de 5% (hausse du taux en 2007 de 1,8%), les produits de TEOM et de versement transport ont cru respectivement de 5% et 4,6% par rapport à 2006 du seul fait du dynamisme des bases, les taux étant demeurés inchangés en 2007.
- **en revanche, les dotations et compensations versées par l'Etat ont enregistré une progression de 0,2%** (36,9 M€ en 2006, 37 M€ en 2007) : +0,8% pour la DGF, -4% pour les compensations fiscales et +2,5% pour la DGD transports.
- **les recettes issues du secteur « collecte et traitement des déchets » se sont améliorées** : avec l'apparition des recettes de vente d'électricité issue du groupe turbo-alternateur (1,2 M€) et la progression des recettes de soutien au tri en provenance d'Adelphe (+700K€).
- **certains postes de charges ont été fortement maîtrisés en 2007** : ainsi, les charges relatives au service de collecte et de traitement des ordures ménagères sont restées stables entre 2006 et 2007, l'économie en terme d'achat d'électricité réalisée par l'usine d'incinération suite à la mise en service du groupe turbo-alternateur (400 K€) a compensé l'évolution des autres postes. Par ailleurs, la masse salariale a progressé de +2% entre 2006 et 2007.
- **concernant les transports publics urbains, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 5,4%** (35 M€ en 2007 contre 33,2 M€ en 2006), essentiellement sous l'effet de l'évolution de la participation au délégataire : outre l'impact des clauses d'indexation du contrat, le Grand Dijon a financé les mesures décidées pour la rentrée 2007 : création d'un titre étudiant et passage de 3 à 2 km pour la gratuité scolaire.

- Ratios financiers de l'exercice 2007 :

- encours de dette au 31/12/2007 : 71,5 M€, soit 285 € par habitant (59,9 M € au 31/12/2006).
- Moyenne des agglomérations de plus de 200 000 habitants à fin 2006 : 444 € par habitant.
- recours à l'emprunt long terme (hors opérations de trésorerie) : 15,5 M €
- soit un taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement de 29%
- capacité de désendettement au 31/12/2007 : 3,6 ans pour le budget principal.

Les résultats du compte administratif 2007 sont résumés en annexe.

Vu l'avis de la Commission :

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'ensemble de la comptabilité principale et celle des budgets annexes,
- **d'arrêter** à la somme de 26 968 317,47 € en dépenses et à la somme de 19 043 161,78 € en recettes, les montants des restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2008 au titre du budget principal,
- **d'arrêter** à la somme de 1 220 345,75 € en dépenses et à la somme de 1 100 000 € en recettes, le montant des restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2008 au titre du budget annexe de la décharge de produits inertes et des DASRI,
- **d'arrêter** à la somme de 14 809 331,79 € en dépenses et à la somme de 14 541 535,06 € en recettes, les montants des restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2008 au titre du budget annexe des transports publics urbains,

- **d'arrêter** à la somme de 34 078,89 € en dépenses et à la somme de 41 423,41 € en recettes, les montants des restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2008 au titre du budget annexe du crematorium,
- **d'arrêter** à la somme de 2 169 726,97 € en dépenses et 150 000 € en recettes les montants des restes à réaliser qui seront repris au budget supplémentaire 2008 au titre du budget annexe du groupe turbo-alternateur,
- **d'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-joints.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



Publié le - 1 JUL. 2008
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
- 1 JUL. 2008



Annexe : Compte Administratif 2007 disponible au Service des affaires générales sur demande.